Demain, la finance durable : comment accélérer la mutation du secteur financier vers une plus grande responsabilité sociale et environnementale ?



Type de saisine : Autosaisine

Type de texte : Avis

Traité par : Section de l'Economie et des finances

Adopté le : 23/01/2019

Mandature : 2015-2020

Rapporteurs :



Guillaume DUVAL

Ancien conseiller



Philippe MUSSOT

Ancien conseiller

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

Le constat est largement partagé : il nous faut d’urgence faire face à la double crise écologique et sociale que connaît la planète mais la politique de court-terme suivie par de nombreux acteurs financiers n’y est guère favorable. Pour y parvenir, il faut réorienter l’action de l’ensemble du secteur financier de façon à ce qu’il contribue davantage à construire un futur soutenable. Ce mouvement est déjà engagé à travers des approches d’investissement socialement responsable (ISR), de finance solidaire et de finance verte. Pour autant, les outils déployés (labels, notations, rapports, taxonomie, etc.) n’ont pas encore toujours la qualité et la fiabilité nécessaires pour donner confiance aux épargnants et aux acteurs financiers. De plus, si des progrès significatifs sont enregistrés du côté de la finance verte, la prise en compte des problématiques sociales, sociétales et de gouvernance semble peu avancée. Pour accélérer cette mutation, le CESE préconise d’adapter le cadre réglementaire en France et en Europe et de réorienter l’épargne vers des investissements socialement responsables de long-terme, via notamment des avantages fiscaux accordés aux produits labellisés ISR ou le soutien au financement ISR de projets territoriaux et des PME. Il préconise enfin de responsabiliser davantage les instances dirigeantes des entreprises financières sur ces sujets en y associant les IRP (institutions représentatives du personnel).

Descripteur Eurovoc :

argent

© - copyright CESE - Novembre 2026